

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le neuf juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de convivialité, sous la présidence de Mme Loussouarn Véronique, Maire,

Date de convocation : 05 juillet 2020

Présents : Mmes Véronique Loussouarn, Caroline Grisolet, Dominique Pichelin ; Mrs Maurice Locardel, Serge Henriet, Flavien Lacroix, Claude Haller.

Absent excusé : néant

Mme Dominique Pichelin a été nommée secrétaire

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie et transmis au contrôle de légalité le 13 juillet 2020

.....

**20200709-023) 14 juillet :**

Dans un souci de ne prendre aucun risque de contamination au Covid 19, le Conseil Municipal de Beaulieu en Argonne décide à l'unanimité de ne pas faire de cérémonie, ni de verre de l'amitié pour le 14 juillet.

Mme le Maire déposera une gerbe le 14 juillet à 11h au moment aux morts, la population pourra y participer dans le respect des gestes barrières.

**20200709-024) brocante 2020 :**

La brocante 2020 est annulée pour cette année.

Le contexte actuel lié à l'épidémie associé aux caractéristiques propres à la commune de Beaulieu en Argonne ne nous permettent pas d'organiser cette manifestation.

Nous espérons vivement l'organiser l'an prochain dans un contexte plus serein.

**20200709-025) WC public :**

En raison de la reprise de la fréquentation du village, le conseil décide la réouverture des WC public.

**20200709-026) Eglise travaux :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager les travaux de restauration du clocher de l'Eglise. Le conseil autorise Mme Le Maire à lancer l'appel d'offre. Des banques seront consultées pour un éventuel emprunt.

**20200709-027) Conseil National de Villes et Villages Fleuris :**

Le jury passe le 26 août 2020 pour le maintien du label 4 fleurs.

Le conseil poursuit l'engagement sur le fleurissement du village.

**20200709-028) Divers :**

- La commune est présentée sur la plaquette de la Vallée de la Biesme, destinée au tourisme.
- Nous remercions vivement l'entreprise Le Bois Traité du don à la commune de Beaulieu en Argonne d'un bidon de nettoyeur/désinfectant de surface.
- Par mesure de sécurité, l'arbuste situé au pied du panneau à l'entrée du village sera supprimé.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme. Le Maire propose de lever la séance. Prochaine réunion, fixée au jeudi 10 septembre à 16h.